

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Boulevard de la Suisse, 20
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 an
100	60	30	100
120	70	35	120

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèque postal 114.64

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue N. 7
 Fribourg

PREZOUZ

VEIK BUS ASTRONUM

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Le traité de paix avec l'Autriche sera signé mercredi à Saint-Germain.

L'Autriche, comme on le prévoyait, s'est résolue à l'inévitable. L'Assemblée nationale autrichienne, après avoir voté à l'unanimité qu'elle protestait contre le traité de Saint-Germain, a voté, par 97 voix contre 23, de donner au gouvernement le mandat de signer le traité. Le chancelier de la république d'Autriche, M. Renner, est déjà reparti pour la France; il apposera sa signature, mercredi, au château de Saint-Germain.

Tous les discours de l'Assemblée de Vienne ont exprimé le désir que l'Autriche retrouvât des jours meilleurs et l'espoir qu'elle pourrait vivre dans la société de la paix conformément à ses aspirations et à son droit de libre disposition d'elle-même. C'est dire aux vainqueurs: « Nous échapperons aux clauses du traité dès que nous pourrons. » En épargnant un peu l'Autriche, on aurait pu conjurer ce danger de l'avenir.

Le général Cadorna, que le gouvernement italien vient de « mettre au repos pour ancienneté de service », est toujours l'objet d'ardentes polémiques dans la presse italienne. Le *Corriere della Sera* le défend énergiquement et contre ses détracteurs et contre la commission d'enquête, que le journal milanais accuse de partialité. La vérité est difficile à établir parmi tant d'opinions diverses qu'inspirent souvent l'esprit de parti et les passions politiques. Il est probable que le général Cadorna ne mérite ni tant d'honneur ni tant de haine. Les uns et les autres cherchent à se justifier sur son dos, les uns d'avoir voulu la guerre; les autres, de ne l'avoir pas voulu.

Un fait grave paraît acquis, c'est que le général Cadorna a non seulement pris le haut commandement que le gouvernement lui offrait — en quoi il n'a fait que son devoir — mais qu'il a voulu la guerre, cependant que l'armée italienne n'était pas prête. « Au gouvernement qui a dû certainement l'interroger, écrit l'*Italia* de Milan, il aurait dû répondre en soldat et en technicien; c'est, au contraire, en homme politique qu'il répondit. » Et ce fut là la faute originelle de tout son commandement. Ayant voulu la guerre, il se considéra et on le regarda comme le chef des interventionnistes, ce qui entraîna à faire trop de politique, à prendre parti entre les partisans de la neutralité et les partisans de la guerre qui se déchiraient alors dans le pays.

Il ne sut pas comprendre l'état d'âme de nombreux officiers, soldats et civils qui faisaient la guerre par devoir, mais sans enthousiasme. Dans chaque critique et chaque plainte, il voyait une forme de l'aversion pour la guerre, sentiment qui, selon lui, devait être inexorablement puni.

Consentir des imperfections de ses troupes, continue l'*Italia*, le général Cadorna crut pouvoir y remédier en faisant régner une discipline de fer. Il se sentait assez d'énergie et assez de volonté pour se faire obéir; mais ces qualités éminentes, développées à l'excès, se changèrent chez lui en défauts. Il ne sut pas faire régner autour de lui la sympathie et la confiance. Au contraire, la méfiance, l'envie et la haine étaient, parait-il, l'état d'âme de beaucoup d'officiers italiens. Le général Cadorna les brisait impitoyablement. Le nombre des officiers s'il était (torpillés), comme on dit en Italie, fut énorme. Plus de six cents d'entre eux se sont présentés devant la commission chargée de revoir leur cas. Personne n'était certain de garder son grade le lendemain; aussi personne ne prenait à cœur son commandement. Le système des mises à pied s'élargit à tel point qu'il provoqua une crise permanente des cadres. Cet état de choses engendra un mécontentement général parmi les officiers, et ce mécontentement refléta sur les soldats et le pays tout entier. Le moral de l'armée était ainsi fort déprimé quand arriva la déboute de Caporetto, d'autant plus que le général Cadorna, assure-t-on, ne ménageait pas ses hommes et ne redoutait pas les inutiles effusions de sang.

Ces appréciations, que publie l'*Italia* de Milan, sont d'un officier qui n'a pas été

« torpillé », et qui mérite par conséquent plus de crédit.

En lisant que le conseil d'enquête français sur la reddition de Mauberge avait terminé ses travaux et remis son rapport, on s'est demandé quel allait être le sort du général Fournier, qui porte la responsabilité de la capitulation.

Rappelons que la place de Mauberge a été investie par les Allemands le 26 août 1914, après que les armées française et anglaise eurent été vaincues à Charleroi et à Mons. Elle fut, pendant dix jours, l'objet d'un bombardement effroyable, qui détruisit les forts. Le 8 septembre, le général Fournier capitula. Pouvait-il tenir encore?

Le conseil d'enquête, qui n'est pas un tribunal, n'avait pas à juger le général Fournier. Ce conseil a eu huit mois pour s'assurer de l'état de la place au moment où elle a été assiégée, pour examiner « si le gouvernement s'est conformé aux instructions qu'il avait reçues, s'il a observé les règles de la défense des places fortes et s'il a prolongé la résistance jusqu'à la limite de la possibilité ». Les décisions de ce conseil sont prises à la majorité des voix, puis le dossier complet des délibérations est transmis au ministère de la guerre, qui propose éventuellement au président de la République de saisir la juridiction militaire.

Nous n'en sommes donc qu'à la première phase et nous ne saurons que dans quelque temps si le général Fournier sera cité devant le conseil de guerre, ou si le gouvernement a décidé de ne pas le poursuivre.

Dans le premier cas, nous aurions le pronostic que sa cause est envisagée comme très mauvaise et qu'il risque de tomber sous le coup de l'article du code français de justice militaire disant :

« Est puni de mort, avec dégradation militaire, tout gouverneur ou commandant qui, mis en jugement après avis d'un conseil d'enquête, est reconnu coupable d'avoir capitulé avec l'ennemi et rendu la place qui lui était confiée, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que prescrivait le devoir et l'honneur. »

Cet article comporte une appréciation très subjective, susceptible de varier selon le tempérament des juges et leurs dispositions à l'égard de l'inculpé. Mais il est probable que le général Fournier ne sera l'objet d'aucune poursuite et que même l'enquête le réhabilitera aux yeux de tous ses concitoyens. Si grande qu'ait été l'humiliation de la reddition de Mauberge, n'oublions pas que le général Fournier a été, le 7 septembre 1914, la veille de la capitulation, cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle défense de la place.

Anvers vient d'avoir la visite de M. Franklin, président de la compagnie internationale de navigation « Red Star Line », formant le plus grand trust du monde. M. Franklin a annoncé que les Américains veulent faire d'Anvers leur premier port d'escale sur le continent européen. Ils y enverront, a-t-il dit, des navires en quantité et si grands qu'Anvers n'en aura jamais vu de pareils. Les opérations de la Red Star Line prendront un développement inconnu. L'organisation des nouveaux services a déjà commencé, sous les ordres de M. Mitchell, directeur de la « Red Star Line ».

Cette initiative favorisera beaucoup la navigation sur le Rhin et par là notre commerce et notre industrie suisses.

On a donné le nom d'*ardillo* (braves), en Italie, pendant la guerre, à certains détachements de soldats qui se sont fait une certaine réputation par leur courage à toute épreuve et leur mépris des lois divines et humaines. Ce nom d'*ardillo* est resté à une feuille immonde que la franc-maçonnerie a créée pour jeter la tange sur la *Psappié* et le clergé catholique. C'est ce journal qui vient, par ses vignettes et ses articles outragants à l'égard de Benoît XV, de provoquer les protestations unanimes des catholiques ita-

liens. Le secrétaire du parti populaire a envoyé officiellement un télégramme à M. Nitti, président du ministère. Le gouvernement saura-t-il mieux remplir son devoir que les autorités de Milan qui font semblant de ne rien voir et de ne rien savoir? Un article de la loi des garanties statue que les offenses faites au Pape sont punies des mêmes peines que les offenses faites au roi. Mais il y a beau temps que cet article reste à peu près lettre morte, malgré l'insistance des libéraux italiens à faire croire que la loi des garanties est religieusement observée par les autorités civiles.

Certains journaux italiens critiquent la désignation de M. William Martin, rédacteur au *Journal de Genève*, comme secrétaire de la Ligue des nations, en disant qu'il est contre l'Italie. M. William Martin, qui est l'impartialité même, sera bien étonné qu'on lui prête un pareil sentiment.

L'Autriche et le traité de paix

Vienne, 7 septembre.

(B. C. V.) — Aux débuts de la séance de l'Assemblée nationale autrichienne, le chancelier Renner a présenté un rapport sur les pourparlers de paix de Saint-Germain. Il s'est attaché tout d'abord à montrer en quoi le traité actuel se différencie du projet primitif. « En ce qui concerne les clauses territoriales, tous les efforts de la délégation de paix pour obtenir le droit de disposition pour tous les Allemands de l'Autriche sont restés vains. Ils se sont brisés contre les traités déjà conclus entre les puissances alliées. L'Entente n'a accordé le droit de libre disposition qu'en ce qui concerne le péloponèse de la Carinthie méridionale et dans la partie occidentale de la Hongrie. Le traité de paix impose à l'Autriche les sacrifices nationaux les plus cruels et remplit tous nos vœux de tristesse et d'amertume. Peussé la Société des nations réparer l'injustice commise à Saint-Germain! Par suite de la séparation des Allemands des Sudètes et des Alpes, notre république est en quelque sorte une nouvelle Suisse, une fédération de villes et de contrées autonomes, tenue par sa situation et sa dépendance économique, de suivre une politique de paix et d'amitié envers tous les peuples, avec cette différence énorme que nous avons été appauvris par la guerre. Le sentiment de cet appauvrissement et la certitude de ne pouvoir vivre par nos propres forces, le sentiment de notre communauté nationale et culturelle avec l'Allemagne firent proclamer par deux fois notre réunion à l'Allemagne. J'ai eu devoir douloureux d'annoncer à l'Assemblée que le traité de paix nous enlève cette liberté. Mais, dans cette question aussi, la Société des nations doit se prononcer et l'idéal de la réunion avec la mère-patrie ne peut être réalisé que par la Société des nations. Je suis persuadé que l'Autriche suivra cette voie. Les pays alpestres allemands sont reconnus par le traité sous le nom de « République autrichienne ». Je crois que les conséquences juridiques de la succession sont écartées. Nous pouvons parfaitement accepter cette désignation, mais en déclarant qu'il s'agit d'un pays nouveau et libre qui n'a rien de commun avec les traditions autrichiennes. »

Le chancelier recommanda à l'Assemblée de signer le traité conformément aux décisions du cabinet. « Notre pays sera reconnu par les puissances et nous sortirons de notre isolement économique, politique et moral. Nous ne pouvons pas recommencer la guerre, ni vivre dans l'état où nous sommes. Consentez ce sacrifice, fermez le passé et ouvrez le chemin de l'avenir. » (Applaudissements prolongés.)

M. Hauser, chrétien-social, présenta une résolution protestant contre la paix de Saint-Germain, contre le refus d'autoriser l'Autriche à se joindre à l'Allemagne, contre la soumission des Allemands des Sudètes, du Tyrol et des peuples étrangers qui se déclarent ennemis; l'Assemblée nationale rejette toute la responsabilité historique de cette décision sur les puissances alliées et associées. Mais elle prend note avec satisfaction que le droit de libre disposition a été accordé aux Allemands de Hongrie et des régions alpestres. Elle est assurée que les puissances alliées tiendront les promesses exprimées dans la lettre d'envoi. Elle considère que la plus grande partie des conditions économiques et politiques ne peuvent pas être appliquées. Elle donne mandat au chancelier de signer la paix.

M. Dinghofer, du parti de la Grande-Allemagne, motive l'attitude négative de son parti. M. Leuthner critique vivement le traité et déclare que tous les espoirs sont fondés sur la li-

gue des nations, non pas la ligue des nations telle qu'elle existe actuellement, mais la véritable ligue démocratique des peuples.

M. Nicolussi, au nom des députés tyroliens, déclare que ceux-ci ne peuvent pas prendre part au vote en raison de la séparation du Tyrol méridional. M. Kainschak, chrétien-social, parle en faveur du libre péloponèse en Carinthie, et M. Mutschsch, socialiste, donne lecture de la protestation d'une série de députés de Styrie, de Carinthie et de la Basse-Autriche.

M. Renner déclare encore que, si tous les orateurs sont opposés au traité, ils veulent cependant tenir leurs engagements. M. Renner a confiance dans la Société des nations; quand les haïnes nationales auront disparu, il sera possible de soumettre le traité à une révision. L'Autriche souffre aussi à cause de sa fidélité aveugle. Il termina en disant: « S'il nous faut nous couvrir sous ce joug, hant les cœurs! » (Applaudissements tumultueux.)

La résolution Hauser est alors adoptée: la protestation contre la violence faite à l'Autriche par le traité de paix à l'unanimité, et le mandat donné au chancelier de signer le traité de paix, par 97 voix contre 23.

Le président Seitz clôt l'Assemblée en exprimant l'espoir d'un avenir meilleur.

Au Conseil des Alliés

La constitution allemande

Paris, 8 septembre.

(Havas.) — Le Temps dit que le conseil suprême s'occupera vraisemblablement aujourd'hui mardi, de la réponse du gouvernement allemand à la note du 1^{er} septembre relative à l'article 61 de la constitution. Le conseil plurinational examinera les traités avec les nouveaux Etats prévus dans les conditions de paix avec l'Autriche et qui doivent fixer les mesures destinées à protéger notamment la Roumanie et la Yougoslavie, les minorités ethniques ou religieuses ainsi que les clauses spéciales sur le transit et la navigation, etc.

La note de la Roumanie

Paris, 8 septembre.

(Havas.) — Le Temps croit savoir que la délégation roumaine remettra, aujourd'hui lundi, au conseil suprême la note du gouvernement faisant connaître les raisons pour lesquelles il ne peut pas consentir à signer le traité avec l'Autriche. On sait que le refus est motivé principalement par les clauses du traité relatives à la protection des minorités et par celles privant la Roumanie du droit de négocier à sa guise les traités de commerce et de fixer certains tarifs des trains.

La paix avec la Bulgarie

Paris, 6 septembre.

(Havas.) — Le Temps dit qu'il ne reste plus pour le traité bulgare, qu'à arrêter la rédaction de certaines clauses. Toutefois, le règlement définitif de la question de la Thrace reste réservé. Le traité contiendra à ce sujet une clause assurant à la Bulgarie que, par des dispositions ultérieures déterminées, elle disposera d'un libre débouché économique sur la mer Egée.

L'envoyé à Bucarest

Paris, 6 septembre.

(Havas.) — Le Temps dit que M. Clark se bornera à remettre une note au gouvernement roumain, quitte à donner les éclaircissements nécessaires et à rapporter ensuite à Paris la réponse du gouvernement roumain. Il ne s'agit donc pas d'une mission d'exécution comportant de pleins pouvoirs pour prendre des décisions au nom des puissances alliées et associées, mais d'une mission d'ordre absolument diplomatique. Il se confirme que la note est rédigée en termes sensiblement plus conciliants que celle du 23 août. Le Conseil suprême s'est préoccupé de tenir compte des difficultés avec lesquelles le gouvernement roumain est aux prises et de ne pas donner à la Roumanie l'impression que ses alliés oublient l'importance des services qu'elle rendit à la cause commune.

Dans l'Allemagne occupée

Cologne, 7 septembre.

(Reuter.) — Hier à Ennsbröchen de violents rixes se sont produites entre les Allemands et des soldats britanniques. Les Allemands en grand nombre ont assailli les troupes britanniques. Un soldat a été grièvement blessé, la ville a été frappée d'une amende de 100.000 marks. Le meneur des ouvriers allemands nommé Kuppen, condamné à mort par le tribunal militaire, sera fusillé.

France et Palestine

Londres, 6 septembre.

(Havas.) — Le Times croit savoir que le général Allenby vient à Londres insister pour

que la France obtienne un mandat en Syrie. Certains milieux lui prêtent l'intention de démissionner si sa recommandation n'est pas agréée. Le Times partage l'avis d'Allenby. Il s'agirait donc de ne pas donner suite à l'engagement imprudent de l'Angleterre vis-à-vis de l'avenir d'Arabie.

L'anniversaire de la victoire de la Marne

Paris, 7 septembre.

(Havas.) — L'anniversaire de la bataille de la Marne a été fêté à Meaux, par un temps splendide. Le service religieux a eu lieu à la cathédrale sous la présidence du cardinal Luçon, archevêque de Reims. Y assistaient les évêques de Verdun et de Meaux; M. Noëlens y représentait M. Poincaré. Les représentants de tous les Etats alliés, de nombreux généraux et parlementaires étaient présents. La foule était immense. L'évêque de Verdun, dans un sermon éloquent, retraça la bataille, que la reconnaissance doit immortaliser par des monuments d'art, par l'éloquence et par la poésie.

Après le déjeuner à l'Hôtel de ville, les participants se rendirent en automobile à Chantilly, où ils étaient attendus par un cortège religieux. M. Evain, président du conseil municipal de Paris, rendit un éloge aux morts glorieux de la Marne « dont le sacrifice ne sera pas vain et qui seront magnifiés à jamais, car ils ont fait revivre aux yeux du monde émerveillé les traditionnelles vertus de notre race ». M. Barès dit qu'il faut maintenir l'union sacrée pour tirer de la victoire tout ce qu'elle contient en puissance, qu'il faut que l'opinion publique soutienne et dirige le gouvernement dans sa politique à l'égard de l'Allemagne. La France doit respecter les aspirations et l'autonomie des populations rhénanes; M. Barès conclut: « Nous exciterons la volonté testamentaire des morts de la victoire. »

Les élections italiennes

Rome, 7 septembre.

L'*Epoca* annonce que les élections de la nouvelle Chambre auront lieu seulement vers le milieu du mois de novembre, la préparation des listes des candidats prenant une grande partie de ce temps.

Milan, 7 septembre.

Les journaux apprennent que, avec le décret de dissolution de la Chambre, sera également publiée une nouvelle liste des sénateurs que le gouvernement est en train de préparer. Cette liste comprendra surtout les hommes politiques qui ont déjà fait partie de la Chambre des députés et qui ont déjà exprimé le désir de ne plus participer à la nouvelle campagne électorale.

Caporetto à la Chambre italienne

Rome, 7 septembre.

(Stefani.) — La Chambre discute l'enquête de Caporetto. M. Nitti a déclaré que, à la suite des conclusions de la commission, les généraux Cadorna, Porro, Capello et Cavaciocchi ont été placés à la retraite pour ancienneté de service. Les généraux Montuori, Bongiovanni, Becarria ont été mis à disposition. D'autres mesures ont été prises à l'égard d'officiers supérieurs. Le gouvernement croit ne pas devoir prendre d'autres mesures. M. Nitti ajoute :

« Des épisodes semblables à celui de la retraite de l'Isongo au Piave se produisirent dans toutes les armées combattantes, mais aucun pays ne voulut plus rapidement rechercher les causes et en constater les responsables, aucun pays n'a fait un plus grand effort que l'Italie. »

« Nous seuls (car les forces que les autres pays avaient auprès de nous étaient inférieures à celles que nous avions hors de l'Italie), nous seuls avons combattu l'empire austro-hongrois. (Vifs applaudissements.) Nous seuls avons provoqué les premiers la victoire de l'Entente qui sauva le monde de la plus grande oppression (très vifs applaudissements). »

M. Nitti conclut en exprimant la gratitude que la nation doit à l'armée qui a sauvé, non seulement l'intégrité de la patrie, mais « notre dignité nationale ». (Très vifs applaudissements.) Les ministres et les députés sont debout; des cris de: « Vive l'Italie! » retentissent. M. Nitti dit encore: « L'Italie est le seul pays qui, au moins depuis quinze siècles, a toujours été assailli. Malgré cela, on ne fait que parler de l'imperialisme de l'Italie. Pour la première fois, les Italiens ont conquis leur grandeur morale dans le monde. Il ne faut pas compromettre notre grandeur. » (Applaudissements prolongés.)

Le ministre de la guerre Albrici remercia les Chambres pour leurs applaudissements en faveur de l'armée. M. de Felice, socialiste, critiqua l'œuvre du général Cadorna. M. Soderini, catholique, regretta le désastre de Caporetto, mais il releva que la guerre a fini victorieusement pour l'Italie et que, de cette victoire, surgiront d'immenses bienfaits, le prestige de la nation étant assuré dans le monde. La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Les catholiques-sociaux italiens

Après les jours sociaux de Palerme pour la Sicile et du Mont-Cassin pour l'Italie centrale, l'Union populaire catholique italienne en organise un troisième pour les régions du Nord dans l'île de Saint-Jules au lac d'Orta (Novare). Il aura lieu du 7 au 16 octobre.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Bataille sur le front de Kolchak

Londres, 6 septembre.
Le correspondant du Times, attaché à l'armée de l'amiral Kolchak télégraphie que des combats désespérés se livrent depuis le 28 août et que la bataille est engagée sur tout le front.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les franciscains en Palestine

Le cardinal Giustini, légat pontifical à Jérusalem, pour fêter le 700^e anniversaire du jour où l'ordre franciscain assumait la garde des Lieux Saints, s'embarquera le 13 septembre à Tarente. Le gouvernement italien a mis un navire de guerre à la disposition du cardinal.

L'Archevêque de Metz

Les bulles pontificales nommant Mgr Pelt, évêque de Metz, comme successeur de Mgr Benzel, démissionnaire, sont arrivées à Metz vendredi.

Dioçèse du Tessin

On nous écrit de Lugano :
Pour des raisons d'ordre administratif, les classes du petit séminaire de Pollegio (Léventine) seront transférées provisoirement au Grand Séminaire Saint-Charles, à Lugano, dont la direction est confiée à Mgr Rodolphe Tartini, ancien vicaire général et ancien supérieur du Séminaire sous Mgr Molo.

Nouvelles diverses

M. Poincaré a inauguré samedi, près de Bordeaux, la pose de la première pierre d'un monument commémoratif de l'intervention américaine.

M. de Lersner, délégué allemand à Versailles, sera nommé très prochainement chargé d'affaires d'Allemagne à Paris.

Le Belge Quien, condamné à mort pour avoir dénoncé miss Cavell, a signé un pourvoi en révision.

Le président du conseil italien a annoncé à la Chambre que onze millions de femmes seront électrices à la Chambre; le nombre des électrices est supérieur au nombre des électeurs.

Les théâtres et cinémas, à Paris, sont fermés par les directeurs, qui n'ont pas voulu consentir d'augmentation au personnel; les acteurs improvisent des spectacles en plein air.

L'association américaine des Chevaliers de Colomb ouvre une souscription pour ériger une statue de Lafayette à Metz.

Sir Charles Elliot, haut-commissaire en Sibérie, est nommé ambassadeur d'Angleterre à Tokio.

Depuis quelque temps les autorités égyptiennes ont été averties que des complots ont été fomentés contre la vie du Sultan, du général Allenby et de Saïd pacha.

LE TEMPS

Paris, 7 septembre.
La pression est élevée à l'ouest de l'Europe, son maximum est en Bretagne. Elle est de 760 mm. à Brest et de 765 à Nice. Le vent est faible et de directions variables sur la Manche sur le nord de l'Océan et sur la Méditerranée. Faibles pluies dans les Pays-Bas. Orages au sud-ouest de la France. Ce matin, temps nuageux et couvert avec orages et pluies. Ce matin on signalait 14 degrés à Paris, 18 à Bordeaux, 20 à Lyon, 24 à Nice. En France, le temps restera nuageux avec température voisine de la normale. A Paris, temps couvert et brumeux. Température moyenne 19 degrés.

PETITE GAZETTE

Dans la maison de Charles I^{er}

Le couple impérial de Charles I^{er} et de l'impératrice Zita, princesse de Bourbon-Parme, vient d'avoir un nouvel enfant, qui est né vendredi au château de Prangins et a été baptisé le lendemain. C'est le sixième enfant. Les cinq autres sont : François-Joseph-Othon (20 novembre 1912), Adélaïde (3 janvier 1914), Robert-Charles-Louis (8 février 1915), Félix-Frédéric (31 mai 1916), Charles-Louis (10 mars 1918).

La courageuse augace d'une servante

En 1918 se déroula, à Arrvers, devant un conseil de guerre allemand, un procès intenté à une association de sujets belges accusés d'avoir facilité le passage de la frontière, en 1917 et 1918 à de très nombreux jeunes gens désireux de rejoindre l'armée. Il y eut 60 condamnations. On commença à connaître, seulement, les détails de cette affaire, dont l'épisode ci-après résumé n'est pas moins savoureux.

Le travail d'un des guides, Piet Hopstaken était bien curieux. A Campenhout, il avait e son service une servante nommée Gabriëlle Orban. La nuit venue elle endossait l'uniforme d'un des Allemands logé dans la maison, et plaçait entre les fils électriques du cadre en bois qui préservait les Belges du contact qui les aurait électrocutés et à travers lequel les jeunes gens se glissaient en rampant. On dit que 500 jeunes gens passèrent ainsi.

Désenchantées

Il paraît qu'un certain nombre de Françaises qui avaient épousé des Américains lors de la venue en France de ceux-ci et avaient ensuite accompagné leur mari aux Etats-Unis, s'apprêtèrent à revenir vers la mère patrie après avoir brisé leur union civile par le divorce. Ces désenchantées de l'Occident n'auraient pu s'habituer, dit-on, aux valeurs nouvelles au milieu desquelles leur mariage les contraignait de vivre. D'autre part, quelques-unes auraient assisté avec stupeur à un changement complet dans le caractère de leur époux, repris par la vie absorbante des affaires, retrouvant là-bas tous ses instincts de *businessman*, n'accordant plus à sa femme cette attention de tous les instants à laquelle il l'avait accoutumée en Europe.

Echos de partout

ON RÉCALCRANT

M. Boisneuf, député nègre de la Guadeloupe à la Chambre française, n'est pas de ceux qui se laissent séduire par les sourires du pouvoir. D'autres se sentent fâchés du coup de téléphone de M. Mandel qui leur manifeste un subit et urgent besoin de causer avec eux. M. Boisneuf ignore ces petites vanités.

Pourtant, lui aussi a eu le coup de téléphone de l'Éminence grise. C'était au moment où il voulait interpellé sur sujet d'exactions dont certains soldats noirs avaient été victimes.

M. Boisneuf, appelé en toute hâte à l'appareil, apprit que M. Mandel serait très heureux de causer avec lui et le pria de vouloir bien venir à son cabinet.

Si M. Mandel veut causer avec moi, répondit M. Boisneuf, je suis à sa disposition. Il n'a qu'à venir me voir où je serai, à mon domicile, à Paris, à la Chambre, ou à la Guadeloupe, sur mon cocotier.

MOT DE LA FIN

Un conseiller général de Colombes, près Paris, et député, est l'auteur d'une proposition de prolongement du métro jusque dans les plus lointaines banlieues.

L'autre jour, un fonctionnaire de la préfecture lui dit :

— Enfin, jusqu'où voulez-vous pousser le métro ?

— Mais, mon ami, jusqu'aux élections simples.

Confédération

Les élections fédérales

Le parti socialiste de la ville de Zurich a décidé de faire pour les élections au Conseil national les propositions suivantes : Seront présentés aux suffrages des électeurs, avec recommandation de cumuler leurs noms : MM. Platten et Nobs, conseillers nationaux sortants, ainsi que MM. Conrad Wyss, secrétaire-ouvrier, Alfred Traber, conseiller municipal, docteur Bass, médecin, nouveau. En outre, sont proposés, comme candidats : MM. Fritz Marbach, Emil Küng, Albrecht et Dr Heller.

Les noms de ces derniers ne seront pas cumulés.

Les socialistes du canton du Tessin

Le parti socialiste du canton du Tessin présenteront quatre candidats pour les élections au Conseil national.

M. le conseiller national Vassalli

M. le conseiller national Vassalli, député radical du Tessin depuis 1908, n'acceptera plus de mandat cet automne.

Le colonel Aderreger

Le colonel Aderreger, successeur du colonel Sprecher à l'état-major général, est entré en fonctions.

Le congrès des sciences naturelles

Le congrès de la Société helvétique des sciences naturelles a commencé, samedi, à Lugano. Hier après-midi, les congressistes ont fait une promenade sur le lac. Le soir, à 7 heures, le banquet officiel a eu lieu à l'Hotel Palace, réunissant 300 personnes. M. le conseiller fédéral Molli a prononcé un discours.

Nouvelle Société helvétique

L'assemblée générale de la Nouvelle Société helvétique aura lieu à Soleure, les 13 et 14 septembre.

On y entendra des rapports sur les problèmes de la politique extérieure de la Suisse, par MM. Max Huber (Zurich), et Rappard (Genève), et sur le problème de l'organisation du travail par M. Suizer, conseiller national, à Winterthur, par M. le Dr André Savoy, directeur des œuvres sociales en Gruyère, par un confédéré socialiste, et éventuellement encore par un agrarien.

L'impôt sur les bénéfices de guerre

Le Département fédéral des finances a fixé le délai de paiement pour l'impôt sur les bénéfices de guerre au 30 novembre 1919 pour l'année fiscale 1918.

Les contribuables doivent verser le montant de l'impôt au plus tard jusqu'à l'échéance ci-dessus, en espèces et sans frais, à la caisse d'Etat fédérale, ou, pour le compte de cette dernière, à la Banque nationale suisse. Les montants d'impôt qui n'auraient pas été versés jusqu'au délai fixé feront l'objet de poursuites et il sera complé un intérêt moratoire de 6 % à partir du délai de paiement.

Conflit dans la broderie

Les industriels suisses de la broderie ont rejeté le projet de tarif élaboré par les unions du personnel. Ce tarif prévoyait un salaire minimum de 1 fr. 50 de l'heure pour les ouvriers brodeurs et de 43 à 75 centimes pour le personnel féminin. Les patrons proposent l'établissement de salaires moyens, au lieu de salaires minima. La situation est très sérieuse. Une assemblée des ouvriers brodeurs de Saint-Gall a décidé de repousser les propositions des industriels et de demander l'intervention du Conseil fédéral. Si celle-ci reste sans succès, la grève sera déclarée. Plusieurs groupes d'ouvriers ont déjà décidé la grève en principe.

La grève horlogère de Bienne

En réponse aux mesures de lock-out prises par les industriels de la branche horlogère, les ouvriers horlogers de Bienne ont décidé de continuer la grève.

Anarchiste expulsé

Le Conseil fédéral a ordonné l'expulsion de la Suisse de l'anarchiste Tillmann, qui avait fomenté un complot contre les colonels commandant les places de Zurich et de Bâle. Tillmann devra quitter le territoire de la Confédération ou être interné dans un fort.

Contre les menées révolutionnaires

Un comité d'action thurgovien convoque le personnel agricole et industriel du canton à une journée populaire, fixée à dimanche, 14 septembre, à Frauenfeld, pour protester contre les menées révolutionnaires et les décisions du congrès socialiste de Bâle.

Chez les socialistes bâlois

M. le conseiller national Jean Frei, de Bâle, a envoyé sa démission de député au Grand Conseil, parce qu'il n'est plus d'accord avec ses collègues au sujet de la politique du groupe socialiste.

La reconnaissance autrichienne

Un certain nombre de personnes de tous les cantons, qui, dans l'œuvre de secours à la ville de Vienne, ont joué un rôle particulier, ont reçu la médaille Salvator, décernée par le Conseil municipal de Vienne, avec une lettre du bourgmestre les remerciant cordialement pour leur collaboration charitable.

Ete fédérale de musique

Le comité central de la Société fédérale de musique a décidé d'organiser, à la fin de juillet 1921, une fête centrale à Zoug. Un cours pour directeurs de fanfare et d'harmonie aura lieu au mois d'octobre, à Lucerne.

Des routes pour les autos

Un groupe d'automobilistes a décidé la création d'une route qui leur serait réservée entre Zurich et Baden. Cette entreprise ne constituerait qu'un tronçon de tout un réseau qui sillonnerait le pays, au service des automobiles.

Les frais seront payés par le prélèvement d'une taxe sur tous les possesseurs d'auto.

Liquidation des offices de guerre

L'Office cantonal de ravitaillement du canton d'Argovie a liquidé ses bureaux et son chef, M. le Dr Werder, a donné sa démission.

Autour d'une arrestation

Le publiciste Ruehens-Markier, directeur du *Paris-Genève*, habitant Lausanne, a été arrêté à la suite de faits d'ordre privé, sans relations avec la politique.

TRIBUNAUX

Le vol des explosifs de Broggi

La cour pénale fédérale, siégeant à Arau, a prononcé son jugement dans le procès des explosifs que des communistes de Zurich ont volés à l'arsenal de Broggi. La cour était formée de MM. Müz, président; Rossel, Schmid, Soldati et Stoss, et de M. le procureur général Stämpfli, qui soutenait l'accusation. Le jugement a été prononcé après deux journées de débats.

Le communiste Charles Strasser, à Zurich, secrétaire des travailleurs sur bois et caissier de l'organisation des soldats socialistes, a été reconnu coupable de contrevention à la loi fédérale sur les explosifs et de complot, et condamné à un an de prison, sous déduction de 286 jours de prison préventive.

Karl Wurz, apprenti mouleur, à Broggi, et Karl Dœttli, mécanicien à Broggi, déjà punis pour espionnage, ont été déclarés coupables de vol avec effraction dans un dépôt de munitions de la place militaire de Broggi, dans lequel ils s'emparèrent de 38 cartouches explosives au trityl, de 14 cartouches à la cheddite et d'allumeurs électriques, qui furent apportés au bureau de la Fédération des ouvriers sur bois, à Zurich, et qui disparurent depuis lors. Wurz et Dœttli ont été condamnés à 4 mois et à 8 mois de prison, compensée par la préventive.

Jacob Bertschi, tourneur sur métal, de Zu-

nich, reconnu coupable de tentative de vol, s'en tire avec 13 mois de prison, sous déduction de 196 jours de préventive.

LES DROITS POPULAIRES EN VALAIS

Le Conseil d'Etat du Valais adresse au Grand Conseil un message relatif à la *revision* de divers articles de la Constitution, pour l'extension des droits populaires (articles 62, 84 à 90), et pour la réforme du système financier (articles 24 et 30). Il se déclare favorable au système proportionnel pour les élections législatives; à l'introduction de l'impôt progressif avec un minimum d'existence non imposable; à une réforme du referendum en matière financière, dans le sens d'une extension des compétences du Grand Conseil et de l'élevation du montant de la dépense non soumise au vote populaire.

La vie économique

Notre ciment part pour l'Allemagne

La *Gazette de Vols* et la *Gazette de Frankfort* déclarent que tout le ciment disponible en Suisse est acheté par des maisons d'outre-Rhin, le manque de charbon paralysant la fabrication allemande.

Du blé pour la Suisse

On annonce de Gènes que les arrivages de blé américain à destination de la Suisse deviennent de plus en plus fréquents. Certains jours, il part de Gènes pour la Suisse jusqu'à cent wagons de grain.

Les vins italiens

Le conseil des ministres italiens a donné son approbation définitive sur l'impôt des vins. Cet impôt sera de 12 litres par hectolitre, dont 2 litres au bénéfice des communes.

Des chèbres suisses pour la Serbie

Un convoi de six wagons de chèbres suisses vient de partir pour la Serbie.

La carte de beurre

Il semble de plus en plus probable que la carte de beurre sera supprimée en octobre. Six cents wagons de beurre étranger sont en train d'être versés sur le marché suisse. La plus grande quantité provient du Danemark.

Réponse à quelques critiques

D'un communiqué de l'Office fédéral du lait : Quelques critiques se sont élevées, dans la presse, en ce qui concerne le ravitaillement du pays en lait et en produits laitiers.

Pour ce qui regarde l'obligation des fromagers d'annoncer mensuellement à l'Office fédéral du lait leur production, les producteurs se plaignent, prétendant que ce contrôle est préjudiciable. Il serait cependant injuste de libérer de tout contrôle la production alpestre; celle-ci échapperait peut-être alors au marché, et il faudrait répartir plus de fromage de plaine dans les régions montagneuses.

Le contrôle des laiteries alpestres est très simple et consiste dans l'indication de la quantité de lait obtenue et de la production en fromage et en beurre.

Chaque hausse des prix du fromage, on reproche à l'Union des marchands de ce produit de ne pas livrer suffisamment de marchandises aux détaillants, de sorte que ceux-ci ne puissent pas fournir leur clientèle avant la hausse. Or, l'Union suisse des marchands de fromage a pu prouver jusqu'ici qu'elle a réparti le fromage sans s'inquiéter de la hausse, conformément aux prescriptions. Cette manière de procéder n'est pas celle de tous les détaillants, qui préféreraient augmenter leurs stocks juste avant la hausse des prix.

Le même reproche de retenir la marchandise avant le changement des prix est adressé aux centrales du beurre. La critique n'est pas plus fondée ici que pour le fromage.

D'une façon générale, les tâches de l'Office du lait deviennent de plus en plus difficiles, la population étant fatiguée des restrictions et l'opinion se formant que l'on pourrait s'en passer sans danger. L'Office du lait serait heureux de voir la production libérée de toutes entraves;

14 **Feuilleton de LA LIBERTÉ**

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

Mme Aymard Norans à son mari :

Mon cher ami, me voici dans ce triste pays, et dans cette antique demeure. Laissez-moi vous dire, en passant, qu'il a fallu tout l'intérêt que je porte à votre nièce pour me décider à venir ici dans cette saison.

— Votre belle-sœur m'attendait à la gare avec sa fille, dans la plus égrégole voiture que j'aie jamais vue. Haute sur roues, avec des coussins fanés et une capote rapiécée, elle était traînée par un cheval de ferme, et conduite par un cocher en blouse; dès ce début, j'ai été tentée d'ajouter foi aux dires de ce notaire, au sujet des singularités de Mme Norans.

— Vous me recommandez de vous dire si elle est encore belle. Elle est ravagée, elle a perdu toute trace de fraîcheur, ses yeux sont cernés de bleu, ses lèvres décolorées, ses cheveux blanchis, et cependant, oui, elle est encore belle, d'une beauté étrange, tragique; les lignes de son visage sont restées pures, sa taille est superbe; cette grâce qui la distinguait jadis est demeurée sous la gravité et la réserve, et la souffrance qui, évidemment, la dévore, lui donne un cachet étrange, et offre l'attrait irrésistible d'une énigme. Elle porte exactement le même deuil qu'il y a huit ans, et ce costume démodé de recherche et

d'élégance, si laid en lui-même, lui sied et la pare. Sa fille? Mon cher, j'ai été agréablement surprise en la voyant. Suzie n'a certes pas la beauté de sa mère, ni celle que conserve Sabine sous ses bandeaux de lin. Mais elle est périe de charme et de grâce, plutôt petite, vive, animée, avec un beau teint de brune, des cheveux aux reflets chauds, et des yeux bruns, qui, par instants, semblent piqués d'or. Sa mère l'habille bien, quoique fort simplement, et plus je la vois, plus je me convaincs que ma petite *combinazione* est tout à fait heureuse; je crois qu'elle plaira à Odon. Elle a de l'esprit, elle doit être gaie, et elle acquerra vite l'habitude du monde, indispensable dans la situation de mon neveu.

— Le malheur est que sa mère ne veut ni me la donner, ni l'accompagner à Lugano. Mais je ferai la conquête de Suzie et, s'il le faut, j'agiterai devant ma belle-sœur le spectre de ce conseil de famille, qu'elle redoute je ne sais pourquoi. Ou plutôt, je le sais; elle craint qu'on ne lui demande compte de sa propre fortune, sachant que si le conseil constatait qu'elle l'a mal gérée, il pourrait bien intervenir dans la direction de sa fille.

— Qu'y a-t-il de plausible dans les craintes de M^{lle} Bousseau? A-t-elle réellement perdu de l'argent? A-t-elle la manie de l'épargne? Je n'ai pu démêler cette question. Elle est, en tout cas, en pleine possession de ses facultés; elle a l'esprit fin, clair, elle me doit pas se laisser aisément tromper.

— Son installation ici n'est que provisoire. Cependant, elle n'a pas, me dit-elle, le courage d'habiter Vailley, qui est à Suzie, et qui n'est pas tout en ce moment. Elle aime cette vieille

maison, qui est celle de sa grand-tante, et est assez détachée de tout pour en accepter la médiocrité et les incongruïtés. Elle y a un service sommaire; mais mille détails, toutefois, révèlent des recherches d'habitudes qui ne sont pas d'une femme ruinée. On se sent couramment d'une argenterie vraiment belle; le linge à l'ancienne mode est splendide, et Suzie, je le vois bien, n'a pas une fantaisie qui ne soit éristifée aussitôt.

— Tout examiné, j'incline à croire qu'Elisabeth amasse une part de ses revenus pour compenser la générosité exagérée avec laquelle elle a abandonné à son fils et à sa fille toute leur fortune.

— A bientôt une solution, car je m'enmène fort, n'ayant avec Elisabeth aucun point de contact. Elle passe une partie de son temps chez les pauvres; elle me connaît plus rien à la littérature mondaine, encore moins au théâtre, et les questions de toilette la laissent plus qu'indifférente. Suzie, elle est vivante; elle vous amusera. Elle me questionne constamment à votre sujet.

— Ainsi donc, je pars dans deux jours, ayant un rendez-vous avec mon couturier, et des billets pour la répétition générale de *Fatalité*.

— SI

Suzie s'intéresse au contraste absolu qui existe entre sa mère et sa tante. Toutes deux sont intelligentes, toutes deux ont vécu dans des milieux distingués, et elles ont des manières également charmantes. Mais là se bornent les similitudes. Elle sent, même sans être psychologue, que sa tante n'a connu ni les passions vives, ni même les tendresses absorbantes. Son extrême amabilité, son égalité d'humeur, le soin insinatif qu'elle a de plaire, sont devenus pour elle comme

une seconde nature, mais n'empêchent pas une note de personnalité excessive. Elle vit pour elle, et dans le souci constant qu'elle a de son plaisir, de son bien-être, dans le soin qu'elle apporte à faire prévaloir ses goûts, il y a un égoïsme évident. Elle s'occupe des autres, il est vrai, mais dans la limite où ils n'entrent point en compétition avec ses desirs et ses préférences; d'ailleurs, elle est, encore une fois, trop femme du monde pour montrer cet égoïsme. Elle n'a peut-être manqué, pour être autrement, que d'un intérêt plus vif qu'elle-même; elle n'a pas eu l'occasion de développer ses facultés aimables; son mari a plutôt besoin de l'agrément de ses attentions que de son dévouement, et, soit qu'elle n'ait pas connu d'ambiance plus noble que celle où elle se meut, soit que ses facultés aient été rétrécies par le souci unique de sa personne, elle n'a eu aucune visée plus haute. Même le bien, pour elle, s'est localisé, pour ainsi dire, dans des aménités faciles, sans aucun don de soi-même.

Qu'a-t-elle sa mère au temps de son bonheur? Suzie se l'est parfois demandé. Le monde l'avait probablement adulée. Mais elle avait, elle, pour préserver ou développer la beauté de sa nature, ce bienfait moral d'un amour conjugal très profond, et d'un dévouement maternel. La douleur était venue. Selon qu'on sait se servir de ce rude outil, l'âme s'y amoindrit ou s'y perfectionne. Qui en est-elle pour Mme Norans? Suzie ne peut le dire. Au point de vue humain, sa mère s'est étonnamment simplifiée; concentrée qu'elle est dans une idée, un regret unique, cette culture mondaine qui a besoin d'aliment s'est probablement trouvée diminuée. Le charme qui a toujours émané d'elle demeure intact, mais transformé, avec une note tragique, — absolu-

ment autre que celui de sa belle-sœur, et la rendant probablement, aujourd'hui, différente d'elle-même.

Mais Suzie remarque avec surprise que sa mère sort tout à coup de l'espace d'apatie dans laquelle elle vivait, et qu'elle cherche, sinon à se placer sur le terrain de son hôte, du moins à lui paraître sympathique et agréable.

La maison a été rendue aussi confortable que possible. De grands feux de bois égarent les chambres, des fleurs tardives, du houx, des trèfles de lierre ornent les angles, des recommandations spéciales, pratiques, ont été faites à la jeune nièce de Jeannine, qui porte de jolis tabliers de femme de chambre, sortis d'une armoire mystérieuse. En un mot, Mme Norans révèle un vrai génie de l'hospitalité. Elle s'occupe aussi de la toilette, de la coiffure de sa fille, et Suzie, de tous ces détails, conclut que sa mère a des raisons inconnues pour éviter les critiques de sa belle-sœur, de même qu'elle cherche à lui montrer sous un jour aussi élogieux que possible les détails de leur vie.

Mme Aymard fut extrêmement aimable, avec un vernis affectueux. Elle déclara la maison intéressante, le jardin charmant, et surtout, elle témoignait à Suzie une sympathie mêlée d'un vif intérêt. La jeune fille se sentait observée, mais dans un esprit de bienveillance, et, rassurée par la diversion que sa tante apportait, elle se montra sous son jour le meilleur.

Le changement survenu chez sa mère lui causait un secret plaisir et accroissait son entrain.

Si maman est sensible aux distractions, se disait-elle, elle pourra un jour reprendre goût à la vie.

(A suivre.)

FRIBOURG

Pèlerinage Einsiedeln-Sachslein

DU 20 AU 23 SEPTEMBRE 1919

Horaires du train spécial :

ALLER : SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Départ de Fribourg	8 h. 30
Arrivée à Berne	9 h. 20
Départ de Berne	9 h. 35
Arrivée à Lucerne	11 h. 57
Départ de Lucerne	12 h. 10
Arrivée à Goldau	12 h. 45
Arrivée à Einsiedeln	2 h. 05

Changement de train à Goldau.

RETOUR : LUNDI 22 SEPTEMBRE

Départ d'Einsiedeln	8 h. 20 matin
Arrivée à Goldau	9 h. 45
Arrivée à Lucerne	10 h. 30
Départ de Lucerne	11 h. 15
Arrivée à Fribourg	12 h. 03 soir

MARDI 23 SEPTEMBRE

Départ de Sachslein	9 h. 35 matin
Arrivée à Interlaken	12 h. 32 soir
Arrivée à Thoune	1 h. 55
Arrivée à Berne	2 h. 35
Arrivée à Fribourg	3 h. 40

A l'aller et au retour, le train s'arrête à Guin, Fällistorf, Schmitten et Flammatt.

Les prix des billets (aller et retour) sont les suivants :

	2 ^e classe	3 ^e classe
Fribourg	Fr. 43.80	Fr. 28.70
Yvertois	47.70	31.35
Romont	48.40	31.90
Butle	53.10	35.10
Schmitten	42.—	27.50

Les billets seront à la disposition des participants dans le courant de la semaine, aux dépôts ordinaires.

Comme il y aura, à la même date, un pèlerinage régional à Einsiedeln, il est recommandé aux pèlerins de retenir leurs places aux hôtels le plus tôt possible. Le Comité compte sur une nombreuse participation. Plus que jamais, nous avons tous besoin de la protection divine dans un temps si troublé et nous l'obtiendrons si nous la demandons avec ferveur et dans les sentiments de confiance et de pèlerins qui peuvent rendre la prière efficace.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Le délégué des Alliés à Bucarest

Paris, 8 septembre.

(Havas.) — M. Clerk est parti hier pour Bucarest, où il remettra au gouvernement la note du conseil suprême.

Deux notes de la légation allemande

Paris, 8 septembre.

(Havas.) — Suivant les journaux, le chef intermédiaire de la légation allemande a remis à M. Loucheur deux notes, dont l'une concerne la livraison de la flotte de cabotage, l'autre, la question de la potasse.

République allemande de soldats

Helsingfors, 8 septembre.

(Havas.) — Les soldats du général von der Goltz, au nombre de 40,000, actuellement à Mitau, se sont déclarés indépendants de l'Allemagne pour établir une république libre.

Une autre force de 60,000 Allemands, actuellement à la frontière de la Prusse orientale, se joindrait aux partisans de la nouvelle république.

La Finlande

Stockholm, 8 septembre.

(Havas.) — Le gouvernement finlandais a décidé d'établir de nouvelles légations à Rome, à La Haye, à Madrid, à Vienne, à Varsovie, à Riga et à Kowno.

En Lituanie

Kowno, 8 septembre.

(Bureau Lituanien, officiel.) — Après le commencement de notre offensive contre les bolchévistes, nos troupes s'emparèrent du chemin de fer Turmont-Kalkuny occupé par les bolchévistes. De violents combats se déroulèrent près de Kalkuny, la dernière station avant Dvinsk (5-6 km). Nous recevons à l'instant la nouvelle qu'un train blindé polonais vient d'arriver à Turmont venant de Vilna. Les Polonais exigent la reddition du chemin de fer ainsi que le recul de 5 kilomètres des troupes lituanienes. Le gouvernement lituanien n'abandonnera pas aux ennemis, qui ont trafiqué avec les troupes lituanienes, engagées dans les combats avec les bolchévistes, les emplacements fortifiés avec le sang lituanien même temporairement. Il a adressé une note de protestation au Conseil suprême des Alliés en demandant la révocation immédiate des agresseurs pour éviter les inutilités combats qui peuvent ne profiter qu'aux bolchévistes seulement.

La question du Chantong

Londres, 8 septembre.

On mande de New-York au Times :

Le gouvernement de Tokio serait disposé à reconnaître la souveraineté de la Chine sur le territoire loué à l'Allemagne, avec la réserve que ce territoire doit rester ouvert au trafic international et qu'il soit permis au Japon d'établir un settlement international dans le Chantong. A cette condition, le Japon retirerait ses troupes de Tsingtao et de la zone ferroviaire. Le chemin de fer du Chantong serait administré par une société mixte de Chinois et de Japonais.

Banque russe dévaluée

Stockholm, 8 septembre.

(Havas.) — A fin août, 76 individus ont attaqué la Banque d'Etat de Moscou et ont emporté de l'argent pour une valeur de 2 millions et demi de roubles. Plusieurs policiers et un agresseur ont été mortellement blessés.

C'est la troisième fois que la Banque est dévaluée.

M. Clémenceau et les élections

Paris, 8 septembre.

(Havas.) — Suivant l'Echo de Paris, M. Clémenceau prononcera un grand discours dans le but d'éclairer le pays avant les élections, que le gouvernement a toujours l'intention de fixer au 26 octobre.

Train international

Paris, 8 septembre.

(Havas.) — Le Petit Journal annonce la création, pour le 20 septembre, d'un train international Paris-Prague-Varsovie, par Strasbourg et Nuremberg.

La convention a été signée le 6 septembre entre les pays alliés et intéressés, ainsi que des modifications à la convention de Berne, concernant la lettre de voiture internationale.

Mort d'un amiral anglais

Londres, 8 septembre.

(Havas.) — On annonce la mort de l'amiral Beresford.

Prêt américain

Rome, 8 septembre.

Les Etats-Unis d'Amérique ont accordé une nouvelle avance de 17 millions de dollars à l'Italie.

Officiers italiens

Rome, 8 septembre.

Le ministre de la guerre a décrété l'envoi en congé, pour la fin de septembre, des officiers pris dans les années 1893 et 1894, appartenant aux armes des carabiniers, de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie.

Les carabiniers

Rome, 8 septembre.

Le ministre de la guerre, d'accord avec le ministre de l'intérieur, a présenté un projet de loi pour la réforme de l'arme des carabiniers. La force organique de cette arme serait portée à 60,000 hommes, répartis en 19 légions territoriales.

Les théâtres à Paris

Paris, 8 septembre.

(Havas.) — Dimanche soir, les Music-halls, les concerts et les cinémas ont presque tous été fermés (voir Nouvelles Diverses). Les théâtres sont restés ouverts.

La Fédération des spectacles a organisé dans la salle des ingénieurs civils une représentation gratuite. Une collecte a été faite pour payer la location de la salle. Un nombreux public y assista.

L'affaire de l'empoisonnement de l'Arve

Grenoble, 8 septembre.

(Havas.) — Le ministre Loucheur a ordonné une enquête sur les effets du perchlorate d'ammoniaque sur la flore et la faune aquatiques.

Des protestations ont été envoyées contre le fait qu'on a jeté des stocks de perchlorate d'ammoniaque dans l'Arve.

Selon les résultats de l'enquête, les déversements seront poursuivis.

Le vol d'un tableau

Turin, 8 septembre.

On aurait découvert l'auteur du vol de la Madonna du Francia, à la Galerie de Bologne. C'est un ancien élève de l'Académie royale de Turin, un artiste distingué, qui avait déjà exposé lors de plusieurs expositions, mais dont la vie est très irrégulière.

Explosion de munitions

Venise, 8 septembre.

Un dépôt de munitions a éclaté près de Porto Gruaro, à Pramaggiore. Il y a plusieurs blessés.

Les ouvriers des ports italiens

Gênes, 8 septembre.

Les travailleurs des ports de Bari, Syracuse, Naples, Brindisi, Gallipoli, Molfetta, Viareggio et d'autres ports moins importants ont adhéré à l'agitation gréviste des déchargeurs de charbon qui continue.

Aggression en Irlande

Londres, 8 septembre.

Un détachement de 17 soldats, conduits par un caporal à l'église de Fermoy, en Irlande, a été attaqué à coups de revolvers et de gourdin par une douzaine d'hommes en automobile, qui s'enfuirent après avoir pris les fusils des soldats.

Un soldat a été tué et trois autres blessés.

SUISSE

La journée des jeunesses socialistes

Berne, 8 septembre.

La manifestation internationale de la jeunesse socialiste a réuni à Berne quelques douzaines de jeunes gens et environ 200 curieux sur la place des Orphéens. Trois orateurs, dont Humbert-Droz, ont prononcé des discours. Les orateurs ont adressé de vifs reproches aux socialistes de Berne, qui n'appuient pas assez leur jeunesse, comme c'est le cas à Zurich et à Bâle. Les orateurs ont préconisé l'action directe, dans le sens de la troisième Internationale.

Le charbon

Bâle, 8 septembre.

Pendant le mois d'août dernier, les contingents de charbon que voici ont été importés en Suisse : du bassin de la Sarre, 11,860 tonnes; du bassin de la Ruhr, 26,478; briquettes de lignite du Rhin (Union), 19,161 tonnes; de Belgique, 42,448 tonnes; d'Angleterre, 17,050; d'Amérique, 139,731; de France, 5,108; d'Autriche, 389. Total, 262,125 tonnes (212,936 en août 1918). On avait importé, du 1^{er} janvier au 31 août 1918, 1,621,591 tonnes de charbon; pendant la même période de cette année-ci, on n'en a importé que 1,009,103 tonnes.

Bienne socialiste

Bienne, 8 septembre.

A l'élection d'un conseiller municipal qui a eu lieu hier, la majorité absolue était de 1883 voix. Le juge de district et député socialiste Fritz Wursten a été élu par 1993 voix, tandis que le candidat des partis bourgeois et des Romands, M. le Dr Beuchat, obtenait 1734 voix.

Au Cervin

Zermatt, 8 septembre.

Hier, dimanche, 7 septembre, Marcel-Robert Tissot et les guides Hermaan Perren et son fils Alphonse ont fait l'ascension du Cervin, par l'arête de Zmutt. Ils ont fait la traversée sur l'Italie par la Dent du Lion et sont rentrés hier soir à Zermatt par le Furggenjoch.

L'ascension s'est faite dans d'excellentes conditions.

Un beau coup de filet

Neuchâtel, 8 septembre.

Un pêcheur de Neuchâtel a pris, samedi, dans ses filets, à 50 mètres de la rive, un brochet de taille peu commune. Le monstre mesurait 1 m. 25 et pesait 24 livres.

FRIBOURG

Enfants hongrois

On nous écrit :

Une centaine d'enfants hongrois, âgés de 6 à 10 ans, arriveront à Fribourg vers le milieu de ce mois pour trouver dans nos familles une bonne et douce hospitalité. Ces pauvres petits sont dans le dénuement le plus absolu et ont grand besoin d'une nourriture abondante et fortifiante.

On espère pouvoir les reconforter de tout ce qu'ils ont eu à endurer pendant la guerre et les rendre à leurs mères en parfaite santé, capables de supporter toutes les rigueurs de l'hiver et de la disette.

Ces petits Hongrois savent l'allemand et sont en majeure partie de confession protestante.

Toutes les personnes qui désireraient participer à cette œuvre de charité chrétienne sont priées de s'annoncer, pour les enfants de confession protestante, auprès de M^{lle} Muller, docteur, rue des Alpes, ou d'envoyer à la même adresse quelques dons en nature ou en argent.

Accident mortel

Un soir de la semaine dernière, entre Tavel et Saint-Antoine, le boucher de cette localité, M. Joseph Fasel, est venu se jeter avec sa bicyclette contre la voiture postale de Heitenried. Relevé avec une très grave fracture du crâne, il a succombé peu après sans avoir repris connaissance.

M. Joseph Fasel n'avait que 38 ans. Il laisse une jeune famille.

Eglise de Notre-Dame

Société de Saint-Pierre Claver pour les missions d'Afrique

Fête de Saint Pierre Claver, patron de la Société

Lundi, 8 septembre, le soir, à 8 h. 1/2, sermon et bénédiction; mardi, 9 septembre, à 9 h. du matin, messe avec musique en l'honneur du Saint. Indulgence plénière, ce jour-là ou durant l'octave, aux conditions ordinaires. Les rélateurs et amis de la société sont invités à participer à cette fête.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg.

Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, assemblée générale au local.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 6 septembre :

Œufs, 1 pour 45-50 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 70-80 cent. Choux, la pièce, 80-90 cent. Choux-fleurs, la pièce, 40-90 cent. Carottes, la boîte, 20-25 cent. Salade, la tête, 10-20 cent. Pois, les 2 lit., 40-60 cent. Haricots, les 2 lit., 30-50 cent. Poireau, la botte, 15-20 c. Epinards, la portion, 20-25 cent. Laitue, la tête, 15-20 cent. Chicorie, la tête, 15-20 cent. Oignons, le paquet, 20-25 cent. Concombres, la pièce, 10-20 cent. Raves, le paquet, 10-20 cent. Côtes de blettes, la botte, 10-15 cent. Rhubarbe, la botte, 20-30 cent. Tomates, le kilo, 60-70 cent. Pommes, diverses sortes, les 5 lit., 60 cent. 1 fr. Poires, diverses sortes, 2 lit., 40-60 cent. Myrtilles, le litre, 90 cent. Mûres, le litre, 80 cent. Prunes, 1 lit., 40-50 cent. Pruneaux, le kilo, 80-90 cent. Raisin, le 1/2 kilo, 70-80 cent. Câtons, 1 pour 15 cent. Noix, le lit., 50 cent.

Calendrier

Mardi 9 septembre

Saint GORGON, martyr

Saint Gorgon, chambellan de Dioclétien, se convertit à la foi en voyant son maître torturer un chrétien. A son tour, il subit le martyre dans d'affreux supplices.

Sommaire des Revues

La Semaine Catholique de la Suisse française, organe du diocèse de Lausanne et Genève. — 6 septembre. — Partie officielle : La santé de Monseigneur; Nominations; Concours. — Partie non officielle : La Nativité de Marie; Chronique de la Suisse (Un hommage de la France à Mgr Colliard); A Notre-Dame des Marches; Legs pieux; Paroisse d'Onnens; En Valais; Fin d'année scolaire; Au sujet du Petit-Pacte; Chez les PP. Capucins; La nouvelle paroisse du Pâquier; En l'honneur des deux Religieuses d'Aidin; La nationalité du Vénérable Placide Baccher; Nouvelles du Chili; Fêtes de la semaine; Bibliographie; Quittances de la Chancellerie de l'Evêché.

Il ne serait pas prudent d'abolir d'un coup toute cette organisation. Une telle décision pourrait être fatale, à l'entrée de l'hiver, avec l'épidémie qui s'annonce, et elle ne manquerait pas de provoquer immédiatement une forte hausse des prix du lait et des produits laitiers. Le ravitaillement des villes en lait de consommation en serait rapidement compromis.

La France, l'Italie, l'Angleterre viennent de proposer à nouveau la réquisition du lait et de ses produits.

Semaine suisse de 1919

On nous mande :

Le règlement de participation à la Semaine suisse de 1919, du 4 au 19 octobre, vient de paraître. L'affiche même de la Semaine suisse garantit que le participant n'expose que des articles exclusivement suisses et qu'il se soumet à un contrôle, qui déterminera si les marchandises sont des produits spécifiquement suisses ou si elles ont subi en Suisse une transformation essentielle.

La Semaine suisse constitue le moyen efficace de faire mieux connaître à chacun les capacités industrielles et la qualité de la main d'œuvre nationale.

L'insécurité de notre situation économique et la pression exercée par l'étranger sur notre pays exigent la nécessité de développer le sentiment de nos besoins économiques et de faire mieux apprécier notre activité nationale.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Pronostic de retour de la grippe

(P. P. D.) — Le département sanitaire américain adresse à tous les Etats de l'Union une circulaire, dans laquelle il les rend attentifs au danger d'une nouvelle épidémie de grippe qui s'étendrait sur l'Amérique à la fin de septembre ou au commencement d'octobre au plus tard. Les études faites sur cette funeste épidémie justifiaient l'avertissement ci-dessus, car elle reprendrait vers le milieu de septembre. Les individus entre 25 et 45 ans en seraient les plus victimes.

SUISSE

Tué par un train

Samedi matin, à 3 h. 15, le Simplon-Orient-Express a tamponné et tué, près de la gare de Yvertois (Valais), un employé, Edouard Völlz, sans domicile fixe, soutien de son père octanaire, qui rentrait en draine de sa tournée d'inspection nocturne. Le train avait cinq minutes de retard.

Un train emballé

Vendredi soir, sur la ligne du Loetschberg, un train de travail rentrait, vide, au dépôt de Briège. Une pierre tombée sur la voie détériora l'engin de la locomotive électrique, et ce frein fonctionnant plus, le train descendit la pente avec une vitesse de 120 à 150 kilomètres à l'heure, venant se jeter sur des wagons garés à l'arrêt. Les dégâts sont considérables, mais purement matériels; la locomotive électrique est intacte.

L'accident des Aiguilles vertes

On mande de Martigny :

Une colonne de secours forte de vingt hommes, partis de Bagnes, a retrouvé le cadavre de l'un des prisonniers hongrois évadés d'Italie. Le cadavre, partie de Bourg-Saint-Léon, a été retrouvé trois autres évadés, dont deux étaient encore; le troisième était mort.

Marchés à vue de la Bourse de Genève

Le 8 septembre

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il faut ajouter un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	67 25	69 25
Londres (livre st.)	23 43	23 83
Allemagne (marc)	22 80	24 80
Italie (lire)	57 10	59 10
Autriche (couronne)	8 75	10 75
Prague (couronne)	17 40	19 40
New-York (dollar)	5 48	5 88
Brasilia	65 90	67 90
Madrid (peseta)	105 90	107 90
Amsterdam (florin)	210 40	212 40
Petrograd (rouble)	19 —	23 —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 8 septembre

BAROMÈTRE

Septemb.	1	2	3	4	5	6	7	8	Septemb.
725.0									
720.0									
715.0									
710.0									
705.0									
700.0									
695.0									
690.0									

THERMOMÈTRE C.

Septemb.	1	2	3	4	5	6	7	8	Septemb.
h. m.	7	13	19	10	14	16	16	17	h. m.
h. m.	12	16	18	17	18	19	19	11	h. m.
h. m.	14	14	16	16	19	17			h. m.

TEMPS PROBABLE

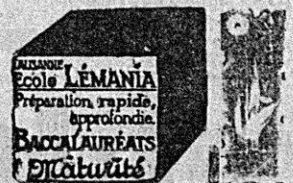
Zurich, 8 septembre, midi.

Peu nuageux à beau; température peu changée; vent faible de l'ouest.

Revenez le

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina



ACHAT DE CHEVEUX
tombés
même teinte
AU PLUS HAUT PRIX DU JOUR
Façon et vente d'ouvrages en cheveux
tels que : nattes, chignons, etc., etc.
Chaines de montres en cheveux avec
garniture or.

P. ZURKINDEN, coiffeur
FRIBOURG
Place Saint-Nicolas

AUX CHASSEURS

Les chasseurs sont informés que la réserve
de Saint-Aubin, prévue sous chiffre 5, art. 2 de
l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 août 1919, con-
cernant les prescriptions de la chasse est sup-
primée.

Fribourg, le 8 septembre 1919,
Le Directeur militaire,
M. Vonderweid.

Hommage au travail national !

Semaine Suisse
Schweizerwoche
Settimana Svizzera
1919

4 au 19 octobre

GRAFENSTEINER
pommes de table de qualité exquise
et autres sortes de fruits de table et de ménage son
livrés à des conditions favorables par la

Société p' l'utilisation des fruits
à GUIN
Demandez les prix

MODES
M^{lle} B. Uldry
24, RUE DE ROMONT, 1^{er} étage
Chapeaux mi-saison - Feutres nouveauté
DEUIL
Téléphone 459

Vente de domaine

Le lundi 22 septembre, dès 1 heure
de l'après-midi, au buffet de la gare
de Rosé, MM. Hügi & C^o, exploitation
de tourbières à Grosswangen (Lu-
cerne), feront vendre aux enchères publiques,
en trois lots distincts, leur domaine de Rosé.

1^{er} lot. Domaine de 9 hectares 69 ares 51 cen-
tiars, soit 26 postes 371 perches, avec bâtiments
d'exploitation (voir détail dans la Feuille offi-
cielle).

2^{me} lot. Domaine de 3 hectares 74 ares 73 cen-
tiars, soit 10 postes 162 perches, avec bâtiments
d'exploitation (voir détail dans la Feuille offi-
cielle).

3^{me} lot. Briqueterie de Rosé. Fabrique,
séchoir, hangars, machines avec toutes les ins-
tallations pour la fabrication.

Installations et machines pour l'exploitation
de la tourbe avec force électrique (3 moteurs
de 30-12-1 1/2 chevaux). Environ 20 postes de
terre glaise et tourbe. Voie de raccordement.
Les conditions sont déposées au bureau du
sousigné.

Pour visiter s'adresser à M. Zahnd, gérant à
Rosé, canton de Fribourg.

Par ordre : Jules Remy, notaire,
à Fribourg.

A REMETTRE
pension
Pensionnaires assurés.
S'adresser sous P 6075 F
à Publicitas S. A., Fri-
bourg. 5184

A LOUER
Immédiatement ou pour
date à convenir, au N° 208,
rue de la Préfecture, une
belle cave voûtée. Prix 1
12 fr. par mois ou 120 fr.
l'an. S'adresser à L.
Hertling, architecte.

A vendre
domaine de 23 postes,
terrain de 1^{re} qualité. Sis
à 1/2 d'heure de Fribourg.
Prix et conditions favo-
rables. 6112
S'adresser à l'Agence
Immobilière A. Frossard,
rue des Epouses, 188,
Fribourg. Tél 2.60.

GRAND LOCAL
à louer au centre de la
ville. 6165
S'ad. sous P 5078 F à Pa-
blicitas S. A., Fribourg.

DENTISTE
Docteur
Max BULLET
de retour

INSTITUTION
pour jeunes gens
LEUTENEGER-HÄDENER
Schlunmisch-Dorf (Argovie)

Langues modernes. Étude
de rapide et approfondie de
l'allemand. Branches com-
merciales. Préparation aux
administrations fédérales.
Prospectus par
M. Leutenegger, Dir.

R. Peyraud
Médecin-chirurgien
dentiste
absent

ON DEMANDE
chez monsieur veuf, avec
deux enfants, une

BONNE
expérimentée et sachant
tenir un ménage. Ecrire
en indiquant références, à
M. Ch. Antonios, rue
Votaire, 3, Genève.

Bicyclettes
anglaises
"ROYAL", "ENFIELD"
pour hommes et dames
à 1 et 3 vitesses
livrables tout de suite
chez
Aug. STUCKY
Pont-Suspendu, 105
Prix spéciaux pour fin de
saison.
Pneus, chambres à air
accessoires, etc.

A LOUER
pour tout de suite, au
centre de la ville, deux
pièces attenantes, pou-
vant convenir p^r bureaux
ou atelier.
S'adresser sous chiffre
P 4185 F à Publicitas
S. A., Fribourg.

A VENDRE
un manège, 1 machine
à battre, un moulin à
vaner, une charrette
double à cornes et une
machine à taper les
faux. 6093
S'ad. à Publicitas S. A.,
Bulle, sous P 1894 B.

F. Bopp
AMEUBLEMENTS
rue du Tir, 8, Fribourg

Glaces, tableaux,
Encadrements,
- Baguettes -

A VENDRE
un palan neuf, force
1500 kg. 7
4 flûtes avec accessoi-
res, état neuf, convien-
drak pour maréchal,
serurier, parement à
un cheval, avec cadre
pour veaux, etc. ;
un sac castré, 7 ans,
garanti franc et sage,
avec ou sans harpalet ;
char neuf, comprenant
casse à gravier, échelle
et ridelle ;
potagers à 4 trous,
2 bouillotte en cuivre, état
neuf. 6296
S'adresser à Antonin
GETSCHMANN, La
Tour-de-Trême.

A VENDRE
OCCASION
un lit d'enfant, outils
de jardin, divers ustensiles
ménage, lapins.
AGY, N° 15.

GRAND PLACES — GRAND PLACES

Grand the American Tobogan

TROTTOIR ROULANT

Grande Ouverture, dimanche

Tout le monde rit. Tout le monde s'amuse.

Invitation cordiale.

P 6127 F 6250

LA DIRECTION.

D' Th. MUSY
Oculiste
de retour

On demande
dans commerce de gros,
en Suisse française, dame
ou demoiselle capable,
pouvant éventuellement
s'intéresser à l'entre-
prise. Place d'avvenir.
Salaires initial : 350-
400 francs par mois.
Ecrire sous chiffre
Z. O. M. 399, à Rudolf
Messe, Zurich. 6299

ON DEMANDE
pour pension
deux jeunes filles
sachant bien travailler,
l'une comme femme de
chambre et l'autre com-
mune de cuisine.
Ecrire sous Y 6996 Y à
Publicitas S. A., Berne.

UN CANTINIER
ayant d'excellentes réfé-
rences
est demandé
pour faire la cuisine pour
100 ouvriers. Engagement
de durée.
S'adresser à l'entre-
prise des travaux de
la Jagne, à Châtel-
sous-Montsalvaux.

A VENDRE
jolie villa de 12 pièces,
avec tout le confort, situa-
tion enviable, jardin.
Prix 34,000 fr.
S'adresser à l'Agence
Immobil. & commerc.
A. Frossard, rue
des Epouses, 188, Fri-
bourg. Tél. 2.60. 6111

**Petite famille fran-
çaise DEMANDE
A LOUER**
APPARTEMENT
avec cuisine et dépendan-
ces, situé au soleil. Loyer
sûr. 6216
Offres sous P 6089 F à Pa-
blicitas S. A., Fribourg.

CAFÉ A MOUDON
est à louer tout de
suite. Pas de reprise. Prix
annuel 300 fr. Café com-
posé de 2 salles, cuisine
meublée, appartement de 6
chambres, jardin, jeu de
quilles et dépendances,
eau, gaz, électricité.
S'adres. chez J. Fran-
cetti, Chemin Ronou,
Lausanne, ou chez Ber-
tolini, Agent d'affaires,
Moudon. 6208

A VENDRE
villa
et maisons locatives
de huit à 14 pièces, avec
magasin et jardin. Gam-
bach, Pérolles, Dalillottes,
et centre de la ville.
S'adresser au Bureau
des locations, rue de
Lausanne. 6021

A VENDRE
à MATRAN, un beau
DOMAINE
de 75 postes. Qualité et
situation très avantageu-
ses, à 5 minutes de la gare.
S'adresser à l'OFFICE
D'INFORMATIONS, à
BULE. 6182-1977

A REMETTRE
dans les environs de Vevey
un commerce de lait, bien
achalandé, avec tout le
matériel et les accessoires
servant à son exploitation :
charrs, chevaux, etc. Date
de reprise à convenir.
S'adresser au Bureau
du Courrier de Vevey,
à Vevey. 6283

Apprenties
couturières
sont demandées
S'adresser sous P 6007 F
à Publicitas S. A., Fri-
bourg. 6166

On demande
JEUNE FILLE
active et sérieuse, pour
aider au ménage et servir
au restaurant. Entrée tout
de suite.
S'adres. : Mes Dreyer,
Café du Pont, Thielle
(Neuchâtel). 6168

Employée
demoiselle ou dame est
demandée par bureau
de la place. Connaissance
parlée du français et de
l'allemand, de la dactylo-
graphie et autres travaux
de bureau. Bonne forma-
tion générale.
Offres écrites sous chi-
ffres P 6085 F à Publici-
tas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
une bonne
SOMMELIERE
dans un restaurant de la
ville. 6228
S'ad. sous P 6119 F à Pa-
blicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
une
Bonne sommelière
et une
fille de cuisine
Entrée tout de suite.
S'adresser : Hôtel de
la Gare, Chavornay.

F. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8
FRIBOURG

Etioss pour Ameublements
TOILES
pour stores et rideaux.
Grand choix de
— Bon marché

A VENDRE
à Fribourg, jolie villa de
huit chambres, cuisine et
toutes dépendances. Jar-
din potager et d'agrément,
à l'état neuf. Facilité de
paiement. 6113
S'ad. à l'Agence Im-
mobil. & Comm. A.
Frossard, rue des Epou-
ses, 188, Fribourg.
Téléphone 2.60.

A VENDRE
une certaine quantité de
bouteilles vides
S'adresser à la cure
d'Oranès. 6213

A VENDRE
une jument
de six ans
et un mulet
S'adres. chez Fischer,
au Bugnon, près An-
traux. 6180

A vendre
un domaine de 80 postes,
Belle maison d'habitation,
6 chambres et grenier ; 3
étables et grange à pont ;
grand verger. Belle vue.
à 2 km. de 2 gares.
S'adresser sous P 6176 F
à Publicitas S. A., Fri-
bourg. 1689 1109

Banque JULES HOFFMANN & C^o
FRIBOURG - 35, Rue de Romont
TÉLÉPHONE 720

Souscriptions aux Emprunts
Suisse & Etrangers
— SANS FRAIS —

Gérances - Placements
CONSULTATIONS FINANCIÈRES

C. T. BROUILLET
Médecin - chirurgien
dentiste
absent
en septembre

Jeune homme
Suisse, demande place
comme
VOLONTAIRE
Offres sous chiffres
N° 4382 G à Publicitas
S. A., St-Gall. 6288

Jeune fille
sérieuse, aurait l'occasion
d'apprendre la langue al-
lemande à fond, ainsi que
le service de magasin.
Commence de fer et épi-
cricie contre petit gain. Vie
de famille et blanchissage.
Adresser les offres sous
Q 988 A. L. à Publicitas
S. A., Lucerne. 6285

Location d'auberge

La commune de Châttonave met
à location, par voie d'enchères publiques,
le lundi 22 septembre prochain, dès 2 he-
ures de l'après-midi, pour le terme de six ans,
établissement sous l'enseigne

Auberge de la Croix-Blanche

avec ses dépendances : boulangerie, unis-
dans la localité, épicerie, téléphone, jeu-
quilles, jardin, grange avec écuries et porcs
et trois postes de terre de première qualité. En-
trée en jouissance aura lieu le 1^{er} mai 1920.
Cet établissement, par sa situation, offre
réels avantages à tout preneur sérieux.
Les enchères auront lieu dans une salle pu-
blique dudit établissement.
Les conditions seront lues avant l'enchère,
Châttonave, le 31 août 1919.
Par ordre : Eggerswyler, secrétaire

Pour les bénichons
VOUS TROUVEREZ TOUJOURS
un grand choix en vaisselle et verrerie, ta-
que : assiettes plates et creuses, plats ronds
et ovales, tasses, bols blancs ou décorés,
saladiers en toutes dimensions, verres à vin
et liqueurs, carafes, sucriers et coupes.

GRANDE PROVISION
en bocaux à conserves
Original « REX »
— PRIX AVANTAGEUX —

Maison ZOSSO-SAUTEREL
FRIBOURG, rue des Epouses, 139. Tél. 46

Je suis toujours acheteur
de chaussures usagées en bon état
ATELIER DE CORDONNERIE
H. GIRARD
36, Avenue Beauregard

Nous cherchons, pour entrée immédiate
1 ou 2 voyageurs
pour la Suisse française, préférable-
ment avec connaissance de la branche machines
agricoles. P 6073 F 6179

„LA CENTRALE“ Machines agricoles
S. A.
Berne - Bumplitz

Vente immobilière

Le lundi 15 septembre 1919, à
2 heures du soir, à l'hôtel de la gare
de Courtepin, l'Etat de Fribourg
exposera en vente, aux enchères publiques,
bâtiment du poste de gendarmerie de Courtepin
désigné comme suit au registre foncier :
Commune de Courtepin
Art. fol. N°
101, 1, 80. Au village, N° 36 : Logement
cave, écurie de 47 mètres, 5 por-
ches, 20 pieds.
102, 1, 81. Au Village : jardin de 3 ares,
mètres : 42 perches, 40 pieds.
Les conditions de vente sont déposées chez
Fritz Willenegger, notaire à Morat.

CIGARETTES
MARYLAND PULLER

AVENDRE ou A LOUER
beau domaine de 76 postes
pouvant constituer deux domaines de respec-
tivement 28 et 48 postes.
Tout au même mas, terrain de première qualité
2 granges, 2 maisons d'habitation séparées. Conditions
de paiement favorables. Intérêt peu élevé. Pas de
comptant. Entrée en jouissance le 22 février 1920.
S'adresser à l'Agence Immobilière & Com-
merciale Fribourgeoise A. FROSSARD, rue
des Epouses, 188, Fribourg. — Téléph. 2.60

AVIS

Nos bureaux et guichets sont
transférés, dès ce jour, dans le bâtiment
formant l'angle de la

Rue du Tir - Rue Saint-Pierre

à proximité immédiate des Grand'Places (entrée par
la rue du Tir).

PUBLICITAS S. A.
Société anonyme suisse de publicité,
Succursale de Fribourg.

Demandez partout
pour vos Chaussures
le Cirage Crème

LION NOIR

LA GRANDE
Marque Française
P. PLASSAT, dépositaire
BIENNE